
Procès-verbal du conseil Municipal n°7 du 04 novembre 2022

- ✓ **Présents** : Jean-Marc De LUSTRAC, Elisabeth LASBUGUES, Maryse POTEL, André PENAUD, Magalie ROUMAGNE, Richard BLET, Béatrice BOUSSETON, Charles BRICAULT, Milène CORINI, Michelle FABRE, Francis GARCIA, Gérard HUET.

- ✓ **Absentes** : Coralie GUERRY, Véronique SAVIN

- ✓ **Enumération des pouvoirs** :
 - Jacques MAHÉ donne pouvoir à Jean-Marc De LUSTRAC
 - Martine GIVELET donne pouvoir à Elisabeth LASBUGUES
 - Isabelle MIOCIC donne pouvoir à Charles BRICAULT
 - Bruno CAMY donne pouvoir à Maryse POTEL
 - Damien BEAULIEU donne pouvoir à Magalie ROUMAGNE

- ✓ **Signature de la feuille d'émargement**

- ✓ **Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du n°6 du 09 septembre 2022** : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

- ✓ **Désignation d'un secrétaire de séance** : Maryse POTEL

Ordre du Jour :

- 1. Acquisition de la parcelle B 912 dans le cadre d'un aménagement d'une aire de stationnement**
 - 2. Autorisation de délégation de signature du maire des actes notariés à un adjoint**
 - 3. Proposition de création et de renouvellement de contrats aidés**
 - 4. Autorisation de signature de la convention du Tour Poitou Charentes 2022**
 - 5. Adhésion au service d'aide à la gestion des archives auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente**
 - 6. Autorisation de signature de la convention des Marchés de Producteurs de Pays**
 - 7. Approbation du programme et de l'enveloppe de l'opération : Extension de la cantine municipale**
 - 8. Recensement de la voirie communale**
 - 9. Autorisation de signature de l'étude d'intermodalité de la gare multimodale de Vars**
 - 10. Autorisation de plantation de haie**
 - 11. Décision modificative n°4 – budget communal**
 - 12. Questions et informations diverses**
-

1. Acquisition de la parcelle B 912 dans le cadre d'un aménagement d'une aire de stationnement

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire de stationnement prévu Route de Rouhénac, il est proposé aux membres du conseil municipal l'acquisition de la parcelle cadastrée B 912 située en zone UB du Plan Local d'Urbanisme, d'une superficie de 248 m². La commune de Vars est déjà propriétaire de la parcelle attenante cadastrée B 918.

Le prix est fixé avec le propriétaire est de 35€/m² soit 8 680 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2. Autorisation de délégation de signature du maire des actes notariés à un adjoint

En cas d'indisponibilité du Maire, il convient de donner la délégation à un élu pour signer les actes notariés.

Madame LASBUGUES est désignée par les membres du conseil municipal.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3. Proposition de création et de renouvellement de contrats aidés

Reconduction d'un contrat aidé à 35 h hebdomadaires pour 6 mois et création de 3 nouveaux postes à 27 h hebdomadaires.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4. Autorisation de signature de la convention du Tour Poitou Charentes 2022

Une convention doit être établie pour le versement de la participation financière de la commune de 8 000 €.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5. Adhésion au service d'aide à la gestion des archives auprès du Centre de Gestion de le Fonction Publique Territoriale de la Charente

Ce service, mis en œuvre à partir du 1er septembre 2022, vise à permettre aux collectivités de remplir leurs obligations légales en matière de gestion de leurs archives en mettant à leur disposition des compétences et du temps pour l'ensemble des tâches qui leur incombent. La prestation du Centre de gestion se réalise sur mesure et sur devis

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6. Autorisation de signature de la convention des Marchés de Producteurs de Pays

Il s'agit d'autoriser le Maire à signer les conventions avec la Chambre d'agriculture pour l'organisation des marchés de producteurs et à régler les frais afférents.

Le prochain marché aura lieu le mercredi 12 juillet 2023.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7. Approbation du programme et de l'enveloppe de l'opération : Extension de la cantine municipale

Un projet de création d'une nouvelle cuisine scolaire est à l'étude.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 668 440,00€ TTC coût d'opération, dont 450 000,00€ HT affectés aux travaux.

La réalisation de ce programme rend nécessaire le recours à un maître d'œuvre. Une consultation va être lancée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8. Recensement de la voirie communale

Il s'agit du tronçon de voirie devant le pôle jeunesse qui doit être ajouté à la longueur de voirie que possède la commune, soit 190 ml.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9. Autorisation de signature de l'étude d'intermodalité de la gare multimodale de Vars

La commune de Vars sollicite de L'AREP qui est en lien avec SNCF GARES & CONNEXIONS, une étude apportant une esquisse d'organisation des espaces d'intermodalité.

En effet, si les études de faisabilité pour la réouverture d'une halte ferroviaire sont en cours, il est également important d'étudier les conditions de création d'un véritable pôle d'échanges multimodal, en réalisant une esquisse des espaces d'intermodalité.

Le coût de cette étude s'élève à 27 500 € TTC

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

10. Autorisation de plantation de haie

Un projet de plantation de la haie a été initié par le Fédération de la chasse. Il se situe en bordure de la voie communale n°136, lieu-dit de « La Roche » et de la parcelle cadastrée ZI 79.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

11. Décision modificative n°4 – budget communal

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611 : Eau et assainissement	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60612 : Énergie - Électricité	0,00 €	13 850,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60622 : Carburants	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60628 : Autres fournitures non stockées	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615232 : Entretien et réparations réseaux	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558 : Autres biens mobiliers	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156 : Maintenance	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262 : Frais de télécommunications	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	44 550,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6336 : Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6338 : Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64731 : Versées directement	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	15 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	62 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	62 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6531 : Indemnités	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	62 150,00 €	62 150,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	62 150,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	62 150,00 €	0,00 €
R-10222 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 550,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 550,00 €
D-2031 : Frais d'études	0,00 €	19 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	19 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	19 400,00 €	62 150,00 €	81 550,00 €
Total Général		19 400,00 €		19 400,00 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

12. Questions et informations diverses

- résultat d'une action juridique
- projet rallye Terre de Charente
- incivilités
- fusion de communes